ville de huy

Département RH

Huy, le 20 mars 2024

Poste vacant – Recrutement externe
Chef de bureau administratif (H/F/X) à temps plein au sein des affaires économiques de la Ville de Huy

Le Département des Ressources Humaines de la Ville de Huy vous informe qu'un poste est à pourvoir.

Poste : Chef de bureau administratif (niveau A1 – Diplôme universitaire)
Durée : Temps plein
Type de contrat : contrat de travail à durée indéterminée
Responsabilités et tâches spécifiques liées à la fonction :

- initie et met en œuvre des projets de développement et de dynamisation du commerces à Huy en intégrant des données d'ordre économique, social, environnemental et culturel.
- joue le rôle d'interface entre l'administration communale, la Fédération des commerçants et des commerçants en général.

Profil recherché : Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou assimilé.
€ : Barème communal de niveau 1 – Échelle A1 (Traitement annuel brut non indexé de 22.032,79€ sans ancienneté)

Possibilité de valoriser l'ancienneté, à concurrence maximum 6 ans dans le secteur privé en lien avec la fonction et l'entièreté du secteur public !

N'hésitez pas à adresser votre candidature – lettre de motivation, Curriculum vitae, copie du diplôme et extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois, pour le 10 avril au plus tard,

Que ce soit par mail, à l'adresse suivante : johan.chilot@huy.be, ou par courrier postal simple ou déposé au Secrétariat de la Direction générale à l'attention du Collège communal, Grand'Place, n°1 à 4500 HUY.

2 épreuves écrites éliminatoires et 1 épreuve orale seront organisées.

Le Département des Ressources Humaines de la Ville de Huy est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation du recrutement auprès du Responsable du Département, M.Johan CHILOT - 085/21.78.21 ext.400 - johan.chilot@huy.be.

Le descriptif détaillé du poste se trouve sur la page « Accueil "/ "Ma Commune" /" Services communaux" /" Ressources humaines" du site web de la Ville de Huy www.huy.be.

/!\ Il ne sera pas tenu compte des dossiers incomplets à la date de clôture des candidatures et des candidatures déposées après la date de clôture des candidatures.

La correspondance doit être adressée, sans indication de nom, au Collège Communal de la Ville de Huy ou au Bourgmestre de la Ville de Huy, à l'adresse suivante :
Ville de Huy – Département Ressources humaines - Grand'Place 1, 4500 Huy
Tél. : 085/21 78 21 - E-mail : johan.chilot@huy.be - www.huy.be